

ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE AU RECTORAT DU 14 JUIN 2018

Suite aux nombreuses réponses que nous avons eues à notre message « EAF, des retours alarmants » du 12 juin, nous avons demandé une audience au rectorat le 13 juin. Le service de la DEC (Division des Examens et Concours) nous a contactés le soir même en nous proposant une rencontre le jeudi 14 à 10h, prenant très au sérieux les différents points que vous nous avez fait remonter.

Nous avons été reçus par Mme Veloso, secrétaire générale adjointe, Mme Galera, cheffe de la DEC et l'IA-IPR de Lettres, M. Bouton.

Nos demandes portaient sur trois points principaux : le nombre de descriptifs, la répartition de la charge de travail entre les collègues et les réunions d'entente.

- **Concernant les descriptifs** : nous avons dénoncé le trop grand nombre de descriptifs par enseignant cette année (jusqu'à 19 dans certains établissements). Les services ont reconnu la situation et l'ont justifiée par un changement d'outil informatique (Cyclade) et une réelle difficulté dans la prise en main de ce nouvel outil : il n'était pas techniquement possible de paramétrer l'outil pour tenir compte du nombre de descriptifs par enseignant. L'IA-IPR nous a informés qu'il allait diffuser un diaporama dans lequel « des réponses pédagogiques » seront apportées pour savoir comment gérer la lourdeur des « 17 descriptifs ». Nous restons circonspects... Pour l'année prochaine, les services envisagent de pouvoir paramétrer Cyclade de façon à limiter les descriptifs à 7- 8 par enseignant.

- **Concernant le vivier** : nous avons fait remonter les nombreuses disparités et le manque de cohérence des convocations entre les collègues : oral ou/et écrit, une ou deux épreuves lourdes (oral de l'EAF, écrit de l'EAF, BTS, écrit de Terminale) ou/et une ou deux épreuves plus légères et/ou coordinations ; nombre de candidats et nombre de jours. La réponse pédagogique de l'IPR a été de rappeler que chaque examinateur se voit confier 2 commissions lourdes et éventuellement une commission plus légère. Les services ont reconnu qu'il y avait eu un problème sur les convocations envoyées : le rectorat avait d'abord convoqué les collègues à raison de 16 candidats par jour, ce qui a été corrigé par une deuxième convocation (la seule qui vaille) qui rajoute des demi-journées mais devrait limiter le nombre de candidats à 12 par jour. Par ailleurs les services nous ont assuré que le vivier des examinateurs était constitué de tous les professeurs de lycées mais qu'ils devaient faire face à de nombreux désistements. Cette année 360 collègues sont convoqués pour faire passer les oraux à 21618 élèves, cela correspond à une moyenne de 63,1 candidats par examinateur sur 6 jours maximum pour les bacs généraux et 54 candidats pour les bacs technologiques. Nous avons listé les différentes situations qui posaient problème en termes de nombre de candidats et ils auraient déjà procédé à des rééquilibrages.

- **Concernant les réunions d'entente** : nous avons relayé les dysfonctionnements que vous nous aviez signalés (nombre de candidats par jour ou par descriptif non communiqué, réunion non organisée, absence de coordonnateur, photocopies des textes et des descriptifs non faites...). Les services assurent qu'ils ont communiqué les informations nécessaires aux établissements, qu'un vade-mecum est bien arrivé dans tous les établissements et qu'il est disponible sur Accolad. Nous avons dit qu'il n'était pas normal que les collègues ne reçoivent pas les informations directement des services du rectorat ou des inspecteurs (par exemple le retour en arrière par rapport à la dématérialisation des descriptifs). L'inspecteur a reconnu qu'il pouvait améliorer la communication auprès de la profession.

Nous avons également pu faire état de certaines situations particulières sur lesquelles vous nous aviez alertés, les services nous ont assuré qu'ils allaient y prêter attention mais que leur marge de manœuvre était réduite.

Continuez à nous adresser des informations sur tous les dysfonctionnements que vous rencontrez. C'est la seule façon d'améliorer nos conditions de travail. Nous en ferons un bilan et redemanderons une audience en amont de la session 2019.

Elsa BERNARDY, Claire POUS